

Un budget solide qui permet de maintenir un bon niveau d'investissement



PERSPECTIVES Développement de la ville, vie de la cité, projet sportif de territoire... les projets et la volonté de renforcer le dynamisme de la ville sont préservés malgré une nouvelle baisse des dotations de l'État.

Quels éléments ont influé sur la construction du budget 2017 ?

La nouvelle baisse de dotation de l'État (DGF) a bien sûr un impact important. La perte cumulée, depuis 2014, atteint les 4,8 M€. Mais Mont de Marsan résiste plutôt bien en appuyant sa politique de gestion sur trois piliers essentiels : le refus de l'immobilisme, la lucidité et la transparence. Tout d'abord, nous dégageons les marges de manœuvres nécessaires pour continuer à investir. Des efforts de gestion nous permettent de n'augmenter ni l'impôt, ni l'endettement. Ensuite, nous recherchons de nouvelles recettes ou économies avant d'engager de nouvelles dépenses. Le temps où des mairies bâtissaient leur budget à partir de dépenses envisagées, puis ajustaient les recettes en appuyant sur la gâchette fiscale ou l'endettement, est bel et bien révolu. Nous, nous regardons ce que nous avons et nous dépensons en fonction. Enfin, dans un contexte de raréfaction des ressources, nous tenons à ce que nos schémas reposent sur des engagements chiffrés, pesés et planifiés, loin d'une posture démagogique, d'un "on peut faire toujours plus avec beaucoup moins".

Pour Mont de Marsan, en quoi la baisse de dotation de l'État constitue-t-elle un frein à l'investissement ?

Comme toutes les communes de France, cette nouvelle baisse impacte mécaniquement notre capacité d'investissement. L'investissement baisse dans toutes les collectivités, plus de 50% des villes de notre catégorie seront vraisemblablement en déséquilibre budgétaire en 2018, mais pour ce qui nous concerne, nos efforts de rationalisation payent et nous permettent de continuer à répondre aux besoins de nos concitoyens. Ainsi, malgré un contexte rude, nous ne nous résignons pas et nous agissons. Avec une épargne brute de 1,9 M€ et une capacité de désendettement de 11 ans, nous maintenons un niveau d'investissement très correct pour embellir la ville et la rendre attractive. Les investissements importants réalisés sur notre premier mandat permettent aujourd'hui de rythmer plus sereinement nos dépenses de travaux.

Qu'en est-il de la fiscalité locale ?

Malgré la baisse des recettes et l'augmentation des dépenses incompressibles (souvent imposées ou transférées sans compensations par l'État), nous parvenons à éviter toute hausse de la fiscalité. Deux très légères augmentations en deux mandats, ce sera très vraisemblablement le bilan

de la politique fiscale de notre majorité municipale. C'est à souligner dans un tel contexte de baisse violente des dotations de l'État. Si nous n'avions pas travaillé sur l'optimisation de nos dépenses de fonctionnement, nous aurions dû augmenter la fiscalité de 20% dès 2014, pour compenser les baisses de dotations. Ce n'est pas le choix que nous avons fait et ce n'est pas le choix que nous ferons à l'avenir.

Quelles sont les grandes lignes du cap que vous vous êtes fixé ?

Contenir notre endettement, limiter le recours à l'impôt, maintenir un niveau d'investissement optimal pour le développement local et l'emploi et, bien entendu préserver la qualité de service aux usagers en le recentrant sur nos missions prioritaires.

Entre dessein politique et réalité financière, quels ont été les choix de l'équipe municipale ?

La mission d'un adjoint aux Finances peut vite tourner au cauchemar si les promesses faites ne sont pas financées et irréalisables. Heureusement, ce n'est pas notre cas puisque le cap fixé par Geneviève Darrieussecq est clair et chiffré, ce qui nous permet d'assumer nos engagements. Plus de 1,5 millions seront affectés à la vie de notre cité dont presque 800.000€ pour la rénovation de nos bâtiments municipaux et plus de 900.000€ à destination du centre-ville.

Nous sommes une des rares communes de cette taille à maintenir cette année encore associations. Plus de en plus de la mise à équipements et du irriguent un tissu yeux et au bien-vivre fragiles et la petite notre aide au CCAS à 1,28 M€. Après le succès incontestable de Mont de Marsan Sculptures, nous maintenons le soutien à la culture et à notre musée qui est appelé à se développer.

L'animation de notre centre-ville est également au cœur de nos préoccupations avec la Régie des Fêtes et le nouvel Office de Tourisme et Commerce. Nous gardons aussi le cap sur l'investissement direct, à l'image du grand projet multisports Guy Boniface / Barbe d'Or qui mobilisera 3,7 M€. Cet investissement bénéficie d'un bon niveau de subventions et le SM Rugby Professionnel payera un loyer pour l'utilisation de ses espaces, ce qui permettra au final de réaliser à faible coût pour les montois un projet d'envergure qui rejaillira sur l'ensemble du sport amateur, scolaire et professionnel. La cité judiciaire tant annoncée devrait aboutir avec la participation financière de la Mairie à l'achat des maisons nécessaires à la construction du futur complexe, tout en récupérant en contrepartie un bâtiment place Planté qui sera mis à disposition des associations montoises. Enfin, nous poursuivons la modernisation de nos éclairages publics et les travaux d'isolation de nos bâtiments pour baisser nos consommations énergétiques et notre empreinte carbone. Cette politique porte clairement ses fruits en matière d'économies de consommation des fluides (carburants, électricité...).

En chiffres :

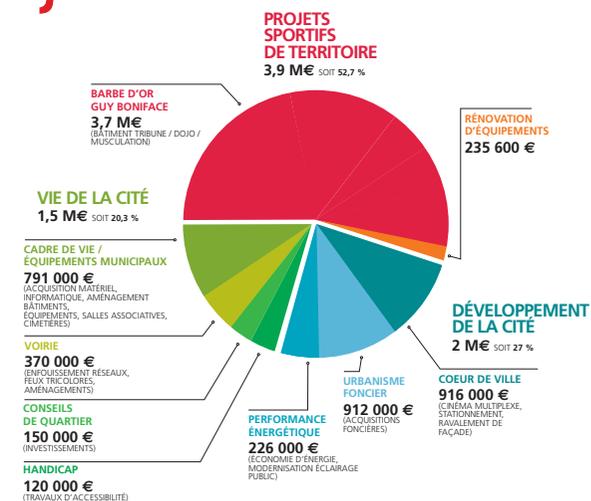
39,6 M€ de budget 2017 (montant total des dépenses et recettes de la collectivité)

29,2 M€ pour le fonctionnement

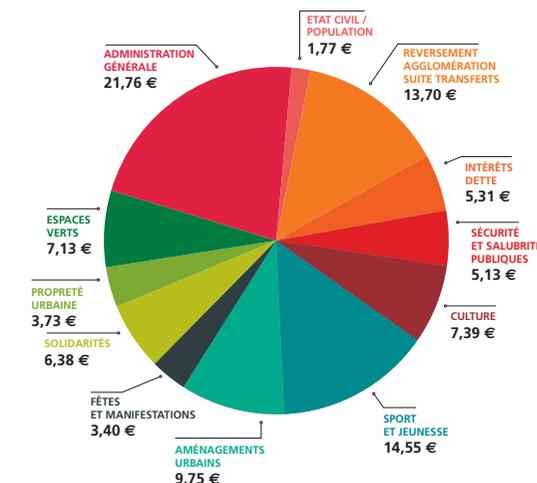
10,4 M€ pour l'investissement dont **7,4 M€** de dépenses d'équipement

Dépenses d'équipement : **7,4 M€**

Dépenses d'équipement par habitant : **225 €**



Budget de fonctionnement : **26,9 M€**



Répartition sur 100€ de dépenses réelles de fonctionnement